

Patiner à Lausanne, une histoire de glace, de crosses et d'eau... gelée

PHILIPPE VONNARD
ET GRÉGORY QUIN

L'histoire des patinoires et du patinage à Lausanne accompagne l'histoire de l'agglomération et des loisirs de sa population. Figures emblématiques de la ville, lieux de nombreux souvenirs pour toutes les générations, les patinoires sont aussi des marqueurs de l'engagement des autorités politiques dans le soutien à la pratique sportive. En effet, les patinoires comptent – avec les piscines – parmi les infrastructures les plus coûteuses à la fois en termes d'investissement à la construction et de frais d'entretien; elles sont dès lors des projets importants pour une législature ou parfois pour toute une génération.

De fait, en préambule, il convient également de souligner que si la Suisse est souvent considérée comme l'un des foyers des sports d'hiver en Europe et notamment du

ski alpin, le patinage ne fait pas forcément partie des «inventions» helvétiques. Comme d'autres «sports modernes», il prend racine dans l'Angleterre victorienne, et notamment dans la conjonction de sa forte urbanisation et de l'émergence d'une nouvelle classe de loisir. En effet, depuis la fin du XIX^e et jusqu'aux premières décennies du XXI^e siècle, le patinage est un phénomène avant tout urbain, et les premières patinoires sont testées à Londres, New York ou Paris dès la seconde moitié du XIX^e siècle.

Pour autant, un certain bon sens pourrait nous pousser à imaginer que les habitants de la région lausannoise ont commencé à patiner sur le lac Léman, cette vaste étendue d'eau qui borde la ville sur son flan méridional et offre une perspective sur le massif alpin. Manifestement, il n'en est rien, tant les épisodes de gel complet ou suffisant du lac n'ont pas été nombreux au cours des derniers siècles. S'il ne faut pas exclure certaines incartades de glisse sur les berges gelées du Léman, c'est davantage sur les hauts de la ville que l'histoire des patinoires commence à s'écrire, et tout particulièrement autour de certaines étendues d'eau de plus petite taille, où le gel est plus prompt à créer de la glace en hiver. Ainsi, si quelques clichés montrent des prémices de patinage devant les casernes de la Pontaise au début du XX^e siècle, les Lausannois ont surtout d'abord chaussé des patins entre Sauvabelin et la plaine de Sainte-Catherine, au Chalet-à-Gobet, et cela bien avant la Première Guerre mondiale (FIG 1, 2 ET 3). Ce sont alors des patinoires «naturelles» dont disposent les amateurs de glisse et la pratique doit s'adapter aux aléas des hivers et des températures. Ainsi, les 33 000 m² de l'étang de Sainte-Catherine, situé à plus de 1000 m d'altitude, assurent une longue saison pour les patineurs. Pour autant, dans un article de la *Gazette de Lausanne*, paru quelques jours avant Noël en 1913, un journaliste souligne le caractère encore dangereux de la pratique à Sainte-Catherine. En effet, si «la partie nord-est de la grande patinoire est ouverte dès aujourd'hui (...), il est interdit et même dangereux de s'introduire ou de traverser dans la partie où la neige n'est pas déblayée».

Preuve du succès de ces espaces sportifs, des structures durables vont être implantées pour agrémenter la pratique du patinage. À Sauvabelin, un



FIG 1 - PATINOIRE DE SAINTE-CATHERINE, CARTE POSTALE, VERS 1906 (MHL)



FIG 2 - PATINEURS SUR LE LAC GELÉ DE SAUVABELIN, CARTE POSTALE, VERS 1900 (MHL)



FIG 3 - PATINEURS SUR LE LAC GELÉ DE SAUVABELIN, CARTE POSTALE, VERS 1910 (MHL)



FIG 4 - LAC LÉMAN FUNICULAIRE LAUSANNE - SIGNAL, LITHOGRAPHIE, C. PELLEGRINI, 1900-1908 (MHL)



restaurant propose aux patineuses et aux patineurs de quoi se restaurer et se réchauffer, tandis qu'à Sainte-Catherine l'offre est encore plus diverse. En effet, «toutes les mesures sont prises pour que le confort des lugeurs et des patineurs ne laisse rien à désirer. Il y aura là-haut des remises pour luges, patins et skis. Des cabinets de toilette permettront d'échanger le costume de ville contre le costume de sport. Enfin, d'une véranda vitrée et chauffée, les simples spectateurs pourront suivre les ébats des patineurs tout en se faisant servir des rafraichissements» (*Gazette de Lausanne*, décembre 1912). Sur les hauts de Lausanne, ce sont de véritables complexes de loisir qui voient le jour, puisqu'à Sainte-Catherine, la patinoire est accompagnée depuis l'hiver 1908-1909 d'une piste de luge. Financée par la société des hôteliers de Lausanne, la piste doit permettre d'organiser des compétitions, notamment de luge, alors qu'une seconde piste pour les bobsleighs devra être ajoutée l'hiver suivant. Ces concours sont soutenus par le club des patineurs, fondé en 1908 précisément, qui trouve ici le moyen de promouvoir ses activités. Par ailleurs, nous devons également souligner que le lac à patiner de Sauvabelin bénéficie de la mise en service du funiculaire «Lausanne-Signal» en octobre 1899, qui permet un accès rapide et moderne depuis le centre-ville (FIG 4). En fin de semaine, ce sont parfois des foules assez conséquentes qui gagnent les patinoires: les terrasses des restaurants ne désemplissent pas, et «le lac à patiner de Sauvabelin [enregistre même un] record de recettes pendant l'hiver 1913-1914», selon les documents de la Société de Développement de Lausanne.

Au début des années 1920, les Lausannois peuvent toujours profiter des mêmes infrastructures et l'attrait pour la glisse ne fait qu'augmenter. Comme le souligne un article de la *Gazette de Lausanne*, paru en 1922, «l'hiver n'apporte aucune entrave aux débats des Lausannois. Les patinoires de Sauvabelin (...) et de Saint-Catherine sont toujours très fréquentées et les amateurs de ski trouvent sur les pentes du Chalet-à-Gobet un superbe champ d'exercice». Au ski, il faut aussi de plus en plus ajouter le hockey sur glace, dont la pratique a pris son essor dans les différents pensionnats de l'arc lémanique. Ainsi, parmi les fondateurs de la Ligue romande de hockey sur glace, le 15 décembre 1907, on retrouve notamment Max Auckenthaler, le directeur de la Villa

Ouchy, qui est également actif dans la promotion d'autres sports (dont le football). Quelques mois plus tard, le *HC* (pour Hockey-Club) *La Villa* est d'ailleurs l'un des huit membres fondateurs de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace, avec le *CP* (pour Club des Patineurs) *Lausanne*, tous deux officiellement fondés en 1905. Si le *HC La Villa* ne va pas exister fort longtemps, le *CP Lausanne* devient le *Lausanne Hockey Club* en 1922, lorsque les membres de l'ancienne structure décident de se focaliser sur le hockey et d'installer leur premier rink (avec des bandes qui délimitent un terrain) à Sainte-Catherine.

De fait, à Sauvabelin, la Société de Développement de Lausanne dépense chaque année une somme relativement conséquente pour préparer le site et garantir une bonne glace pour les patineurs. Dans le même temps, d'autres lieux viennent s'ajouter aux premiers sites, comme sur le lac de Bret au-dessus de Puidoux ou «en Venness» en direction d'Epalinges. Inaugurée au tout début du XX^e siècle, la «Fête de nuit de Sauvabelin» continue d'être organisée chaque mois de février sur le lac à patiner, avec souvent des démonstrations de patinage artistique – qui devient un sport olympique – ou d'autres activités sur la glace.

Alors que l'urbanisation s'est accélérée sous la gare de Lausanne et que les autorités municipales viennent de construire une piscine à Bellerive, la fin des années 1930 va être le théâtre de l'inauguration d'une première véritable patinoire «urbaine» et «artificielle» à Lausanne. Il faut en effet répondre à la demande du public mais aussi des hockeyeurs des clubs de la ville ayant besoin de glace pour disputer les rencontres de leur championnat qui se déroule pendant l'hiver (FIG 5). Mais c'est aussi une affaire commerciale! En effet, contrairement à Bellerive, l'infrastructure est le fruit d'une initiative d'entrepreneurs privés qui souhaitent rentabiliser un de leurs terrains qui se trouve juste à côté des courts de tennis du *Montchoisi Tennis Club*, le plus ancien club de tennis de Suisse. Le 21 novembre 1938, deux jours après l'inauguration, la *Gazette de Lausanne* peut l'annoncer fièrement: «Lausanne a sa patinoire. 'Belle glace de novembre à mars!' n'est-ce pas là le rêve de tout patineur?» De fait, ce projet va changer durablement la pratique dans l'agglomération vaudoise, puisque celle-

ci ne dépend plus de la météo et de l'arrivée de l'hiver, et qu'en outre il n'est plus nécessaire de monter sur les hauts de la ville pour trouver un climat plus propice au patinage. L'inauguration donne lieu à une série de discours officiels tenus par différents représentants de l'élite politique et sportive lausannoise, dont M. Addor, le syndic, ou encore «M. Messerli, l'infatigable promoteur du sport, et MM. Baehler et Gorgeat les architectes du projet». Suite à cela, une rencontre de gala est disputée entre des joueurs du *Lausanne Université Hockey-Club*, avec pour la première fois à Lausanne un public autour du nouveau «palais de glace» tant espéré. Si la tribune située au-dessus du restaurant n'est pas encore finalisée au moment de cette inauguration (FIG 6), la seconde fonction de l'infrastructure est une réalité dès l'été suivant. En effet, Montchoisi est bien une «piscine-patinoire» qui permet de combiner sur le même espace un bassin de 50 mètres en été et une patinoire aux normes pour le hockey sur glace et le patinage l'hiver. Le plongeoir, situé du côté où le bassin est le plus profond, rappe durant les mois d'hiver que la piscine n'est jamais très loin.

Dès l'inauguration de la nouvelle infrastructure, le nombre de rencontres augmente sensiblement. Ce sont bientôt les meilleures équipes de la région et au-delà qui viennent se confronter aux équipes lausannoises de *Star de Lausanne*, du *Lausanne Hockey Club* ou bientôt de Montchoisi. Parfois ce sont même des sélections étrangères qui viennent jouer dans le nouveau «temple» de glace, comme avec le Suède en 1941. Dans le cadre du championnat national, l'équipe de Montchoisi – résultat de la fusion du *LHC* et du *Star* en 1941 – ne brille pas chaque saison et doit même souvent batailler pour ne pas être rétrogradée en deuxième division. Finalement en 1949, le *LHC* redevient le nom officiel de l'équipe fanion de la Ville de Lausanne et Montchoisi celui de l'enceinte.

L'édification de la patinoire de Montchoisi illustre également les difficultés de la mise en œuvre d'une telle infrastructure puisque la société privée qui gère l'exploitation fait faillite au début des années 1940. En conséquence, c'est la Ville de Lausanne qui reprend le chantier et termine, à ses frais, l'édification de la tribune principale. En outre, avec la fermeture ou le gel parfois



FIG 5 - ÉQUIPE DU MONTRIOND HOCKEY CLUB,
PHOTO WÜRGLER, 1911 (MHL)



FIG 6 - PATINOIRE DE MONTCHOISI DEPUIS L'EST, AVEC LES TRIBUNES
EN CONSTRUCTION, CARTE POSTALE, KERN, 1938 (MHL)



FIG 7 - PATINAGE DE VITESSE À LA PATINOIRE DE MONTCHOISI,
CARTE POSTALE, VERS 1955 (MHL)





inconstant qui touche des anciennes structures des hauts de la ville, les besoins en glace ne cessent d'augmenter et Lausanne souffre des comparaisons que l'on peut faire en la matière avec d'autres cités suisses. Bâle propose ainsi à la fin des années 1950 trois fois plus de superficie de glace à ses citoyens que ne le fait Lausanne avec à peine plus de 2000 mètres carrés. On est loin des plus de 30 000 mètres carrés que Sainte-Catherine offrait au début du XX^e siècle. À la Pontaise, il manque la possibilité de rajouter des gradins pour qu'une patinoire puisse accueillir du hockey sur glace et à Montchoisi, les clubs de hockey sur glace ne laissent que trop peu de place à la pratique du patinage ou aux écoles (FIG 7). Le dilemme est donc important pour la Commune.

À l'instar de l'organisation de la Coupe du monde de football en 1954, Lausanne va accueillir en mars 1961 les championnats du monde de hockey sur glace (avec Genève), et Montchoisi va alors s'installer au centre de l'attention internationale. Cependant, la Ville n'en profite pas pour construire une nouvelle infrastructure. Si la Suisse ne se qualifie pas pour les rencontres du groupe A, où le Canada devient champion du monde, l'enthousiasme du public lausannois semble en dents de scie, ce que ne compense pas la mobilisation des écoliers, et l'affluence doit en outre faire face aux conditions météorologiques de ce mois de mars 1961. En effet, comme le révèlent de nombreux articles de presse, la patinoire de Montchoisi semble déjà désuète en comparaison avec celle couverte des Vernets à Genève, inaugurée en 1959. Comme le souligne la *Gazette de Lausanne*, «non seulement le moindre rayon de soleil ou la plus petite chute de pluie transforment la glace lausannoise, mais encore nous ne possédons pas l'équipement technique de nos voisins du bout du lac qui peuvent lancer trois tracteurs sur leur patinoire pour faire briller la glace». Ironiquement, le journaliste ajoute «cela étant Montchoisi possède un avantage incalculable: les spectateurs peuvent fumer». Sic!

De fait, l'absence de toit va devenir un problème au moins aussi complexe que la superficie réduite de glace offerte aux Lausannois. Dans les années 1960, des discussions existent au sein de la Commune au sujet de la possibilité de créer une enceinte couverte. Cependant, pour des raisons de coûts, c'est

tout d'abord une autre solution qui est trouvée: doter le vélodrome de la Pontaise, construit en 1922, d'un rink de glace durant l'hiver. Cette solution, qui se réalise finalement en 1964, n'apparaît que provisoire et n'arrête pas le débat de la patinoire couverte, une commission communale étant mise sur pied sur le sujet au début des années 1970.

Si l'on parle avant tout de confort et de promotion des activités de glace auprès de la jeunesse au début des années 1960, la situation va progressivement évoluer avec l'arrivée de règles fixées par la Ligue Suisse de Hockey sur Glace. Dès le début des années 1970, une volonté existe chez les dirigeants du hockey suisse qu'à terme, les clubs de Ligues nationales (A et B) devront jouer dans une patinoire couverte. Il s'agit autant d'améliorer le confort des spectateurs que d'éviter le report de matchs dans un calendrier du championnat alors en extension ainsi que de répondre aux exigences d'un nouveau média qui s'intéresse beaucoup à ce sport: la télévision. Au milieu de la décennie, une pression est mise sur les clubs qui n'ont toujours pas régularisé leur situation et à partir de la saison 1975-1976 il est décidé que les «clubs de ligue nationale A devront pouvoir jouer sur une patinoire artificielle couverte», avec un délai pour les clubs de ligue nationale B jusqu'à la saison 1980-1981.

Pour l'enceinte du *LHC*, qui milite en Ligue nationale B, le temps semble compté. Alors que la patinoire de Montchoisi s'est progressivement dotée de structures tubulaires pour garantir l'accès des spectateurs du *LHC* et développer sa capacité jusqu'à environ 7000 places, ce sont les résultats sportifs qui vont mettre le «politique» à l'épreuve. En effet, pendant la saison 1977-1978, derrière la ligne d'attaque formée de Jean-Guy Gratton, Gérard Dubi et Claude Friedrich – la fameuse «GDF» –, le *LHC* va remonter en LNA. Si les spectateurs de l'époque se souviennent encore de l'ambiance particulière «de Montchoisi» – autant pour la proximité avec les joueurs et les arbitres, créant parfois un climat de tension, que des émotions partagées faisant parfois craindre un effondrement des structures provisoires –, le *LHC* et la Ville de Lausanne se retrouvent devant un ultimatum très clair: la patinoire de Montchoisi devra être couverte après une saison sans quoi le club sera relégué adminis-

trativement. À noter que cette situation n'est pas propre à Lausanne mais que d'autres villes ayant un club dans l'élite, comme Davos ou Arosa, partagent les mêmes problèmes.

Il faut donc agir et parmi les différents projets discutés, deux solutions vont finalement être préconisées par la Ville: la construction d'une nouvelle patinoire et la couverture provisoire de Montchoisi. Un toit provisoire, démontable et que l'on envisage de réutiliser pour d'autres patinoires ensuite, est donc posé à Montchoisi. Avec son toit, la patinoire n'en devient pas moins emblématique et non moins rentable, malgré des critiques nombreuses notamment sur le coût de l'installation provisoire. En effet, à la fin de la première saison «couverte», il s'avère que l'augmentation de la fréquentation se monte à plus de 30%, tout particulièrement du fait de jeunes patineurs, et que chaque rencontre de hockey sur glace a mobilisé près de 500 spectateurs supplémentaires. Du reste, les autorités soulignent également que les travaux n'ont engendré qu'une baisse légère de la rentabilité de la piscine pendant les mois d'été. Un succès donc... mais bientôt un déménagement.

En effet, la deuxième solution préconisée est celle de construire une nouvelle enceinte. Pour répondre aux coûts et aux défis d'emplacement de la nouvelle infrastructure, les autorités vont choisir de s'allier avec d'autres communes de la région. La patinoire, ou plutôt les patinoires puisqu'il s'agit autant de construire une arène pour le *LHC* mais aussi deux autres rink pour la pratique du hockey et du patinage qu'il soit public et scolaire, va être le fruit d'une collaboration intercommunales entre les Villes de Lausanne, Prilly et Renens. Après plusieurs mois de discussion, le projet est ficelé dès le mois de février 1979, avec une inauguration prévue à l'horizon de 1981. Placée à l'ouest de la ville sur un terrain qui appartenait aux Chemins de fer fédéraux, le «Centre Intercommunal de glace de Malley» (CIGM) va finalement voir le jour en 1984! Il faudra plus du double des treize millions prévus pour achever la construction du projet. Il faut noter certains problèmes dans la réalisation de l'ouvrage ainsi que des critiques, notamment d'une partie de la presse locale qui souhaiterait plutôt l'édification d'une salle des sports à l'américaine où basket et hockey

sur glace pourraient par exemple cohabiter. Le CIGM témoigne d'une nouvelle dynamique de l'urbanisation à Lausanne, dans le cadre d'une expansion soutenue vers les territoires de l'Ouest de la ville, dynamisés depuis les années 1960-1970 par la création de nouveaux quartiers puis par l'implantation progressive et conjuguée de l'Université et de l'École polytechnique et enfin par la réalisation de la ligne du métro TSOL (renommé depuis métro «M1») qui relie le centre de Lausanne à la gare de Renens.

Comme prévu au départ, ce sera bien le toit «provisoire» de la patinoire de Montchoisi qui va servir à couvrir la nouvelle patinoire de Malley, comme un témoin d'une histoire lausannoise en train de s'écrire. Sous ce toit, ce sont désormais 10 000 places qui sont offertes aux amateurs de glisse, une structure à côté de laquelle sont aussi installées deux patinoires découvertes de 30x60 mètres pour les entraînements et les rencontres des clubs des ligues inférieures. Dès le milieu des années 1980, une répartition de la glace se fait donc entre le *LHC* qui milite à Malley et le *Star Lausanne* qui reste à Montchoisi. De plus, les clubs de Prilly et Renens, qui jouent dans les ligues inférieures, bénéficient également du CIGM.

La construction de l'infrastructure répond véritablement à un besoin qui dépasse le cadre du hockey sur glace, l'enthousiasme lausannois pour la glisse ne se démentant pas durant les années 1980 et 1990. La patinoire de Montchoisi, à nouveau débarrassée de son toit, continue d'offrir une vaste surface de glace pour les écoles, les amateurs de patinage, pour les plus petits clubs de hockey de l'agglomération ou de nouvelles disciplines comme le Broomball, dont l'association faîtière suisse est fondée en 1981 au restaurant de la patinoire de Montchoisi. Preuve des dynamiques existantes, une deuxième patinoire couverte est rapidement inaugurée à côté de Malley: l'Odyssée. Comme le CIGM, cette nouvelle infrastructure dotée de plus de 3000 places est par ailleurs modulable et peut accueillir d'autres événements comme des concerts ou des spectacles de tous genres. En outre, elle est le théâtre des matchs du *Star Lausanne* et de la section féminine du *LHC*. Sport caractérisé comme «masculin», dans le dernier tiers du siècle, la pratique du hockey sur glace s'ouvre de plus en plus aux femmes.

Outre le hockey, Malley accueille d'autres compétitions sportives, tels les championnats d'Europe de patinages artistiques, des matchs des éphémères championnat suisse de football en salle et championnat suisse d'inline hockey ainsi que des rencontres de la Coupe Davis de tennis. L'enceinte est également régulièrement le théâtre d'autres types de spectacles comme des soirées festives de nouvel-an, des représentations *d'Art on Ice* et plusieurs concerts de stars internationales. La salle devient, comme Montchoisi dans le passé, un emblème de la ville et un témoignage des collaborations intercommunales possibles. Néanmoins, malgré plusieurs phases de rénovation, dans les années 2000, la nécessité d'une restructuration profonde du bâtiment se fait sentir. Le CIGM ne semble plus adapté pour accueillir des concerts de star reconnues et surtout ne répond plus aux attentes du hockey de très haut niveau.

Surtout qu'après deux décennies en dents de scie (où il est passé proche de la faillite), dans les années 2000, le *LHC* se stabilise progressivement dans l'élite du hockey suisse. Suivant la rénovation, ou la construction, de plusieurs arènes aux quatre coins du pays (Berne, Lugano ou encore Zurich et Zoug) qui disposent de davantage de confort pour les spectateurs et de loges VIP mais qui répondent aussi aux nouvelles normes de sécurité, les autorités intercommunales prennent finalement la décision en 2014 de construire une nouvelle patinoire. Pour la Ville de Lausanne, c'est une forme de «retour en arrière» avec l'ajout d'un projet de piscine couverte de 50 mètres, déjà souhaité à la fin des années 1970 mais finalement jamais réalisé. Les premières réflexions et démarches entreprises vont bénéficier des dynamiques inhérentes à l'organisation des troisièmes Jeux Olympiques (d'hiver) de la Jeunesse (JOJ) à Lausanne en janvier 2020. Désignée à l'été 2015, Lausanne indique dans sa candidature que le «projet» de patinoire constitue précisément une clé de voute de sa stratégie «zéro construction exclusive pour les JOJ» conformément aux vœux du Comité International Olympique.

Si le LHC joue dans une structure provisoire – Malley 2.0. – pendant la construction, l'inauguration de la nouvelle infrastructure de glace a lieu le 24 septembre 2019, juste à temps pour des JOJ, qui se sont tenus en jan-

vier 2020. Baptisée «Espace Malley», la patinoire va finalement profiter d'un «naming» de la compagnie d'assurance «La Vaudoise», ce qui témoigne bien des dynamiques à l'œuvre en matière de commercialisation du hockey suisse. Avec cette Vaudoise Aréna, l'histoire des patinoires lausannoises entre dans une nouvelle ère. L'arène du LHC offre plus de confort et semble se présenter comme une copie de ce que propose la NHL (la ligue de hockey sur glace nord-américaine), avec davantage de services pour les spectateurs, mais aussi des possibilités accrues pour des utilisations multimodales: concerts, compétitions sportives, événements institutionnels, etc. À cette arène, deux autres patinoires pour la pratique du hockey et du patinage ont été ajoutées et dans une volonté de certains élus de ne pas réduire la surface de glace de l'ancien CIGM. Dans une dynamique de renforcement des liens intercommunaux mais aussi de partage des coûts, les trois communes qui ont payé les frais de construction (Lausanne, Prilly et Renens) reçoivent d'ailleurs formellement le soutien de «Lausanne-Région», soit un ensemble d'une vingtaine de communes formant l'agglomération, pour assumer les frais d'exploitation.

Encore une fois et comme à Montchoisi, soulignons que la destinée de la patinoire de Lausanne est liée à une autre infrastructure, en l'occurrence une piscine! Mais dans cette nouvelle infrastructure, les saisons n'auront plus d'incidence sur l'utilisation, au contraire: la chaleur générée pour fabriquer la glace de la patinoire doit même servir à chauffer l'eau de la piscine et répondre ainsi à de nouvelles attentes de la population pour plus de durabilité.